

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

Chers Collègues,

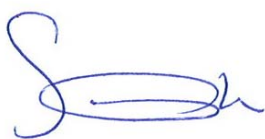
L'année dernière, des gens et des entreprises qui n'avaient pas bien géré leurs affaires ont trop souvent fait la une des journaux...

Je veux que tous les collaborateurs de Desso comprennent bien combien il est important de respecter nos Valeurs et notre Code de déontologie, et combien il est nécessaire d'avoir un comportement éthique dans toutes nos pratiques commerciales.

Nous voulons tous que Desso soit une société remarquable. Pour cela, nous devons absolument prendre très vite les bonnes décisions. Nos Valeurs et notre Code de déontologie nous aident à comprendre les considérations éthiques à intégrer dans la prise de décisions judicieuses. Ils nous indiquent aussi la voie à suivre dans certaines situations complexes.

Le travail d'équipe est indispensable à la grandeur d'une entreprise. En revanche, il suffit qu'un seul individu enfreigne les principes de la déontologie ou manque de se conformer aux règles pour que ce comportement risque de saper la quête d'excellence de l'entreprise. Cette brochure présente des directives de développement durable en matière de déontologie ; celles-ci s'appuient sur les Valeurs fondamentales de Desso et résument les politiques et obligations juridiques importantes. Desso attend de chaque collaborateur qu'il fasse preuve de discernement et de bon sens dans tout ce qu'il entreprend. En respectant ces directives, chacun de nous peut contribuer à garantir à Desso la réputation méritée de société agissant au plus haut niveau d'intégrité.

Je vous invite à lire attentivement nos Valeurs et notre Code de déontologie et à confirmer que vous comprenez ces principes. Continuons à mener nos affaires de façon responsable !



Stef Kranendijk
Président-directeur général

LA VISION DE L'ENTREPRISE

Desso s'est toujours fortement engagée envers ses clients et nous continuerons d'évaluer chaque aspect de nos actions afin de développer encore nos activités.

Notre philosophie repose sur les cinq points fondamentaux suivants :

- ✓ Veiller à fournir des produits haut de gamme, en termes de qualité, de durabilité et de design, grâce à une innovation continue. Pour atteindre cet objectif, Desso collabore avec des partenaires de premier plan, tels que des architectes, des designers et des développeurs de projet.
- ✓ Faciliter la vie des consommateurs, par une démarche commerciale simple et pleine de bon sens, et par une plus grande flexibilité des prestations de services.
- ✓ Rechercher la durabilité en respectant les principes de conception « Cradle to Cradle », en nous efforçant d'aller au-delà des normes les plus rigoureuses et en essayant d'améliorer constamment tous les aspects de nos activités, pour optimiser l'impact environnemental positif de nos produits et procédés de fabrication.
- ✓ Fabriquer des produits dont les employés soient fiers et favoriser une communication ouverte au sein de l'organisation, pour nous assurer que tout le monde contribue à la réalisation d'un objectif commun.
- ✓ Investir dans les équipements de production, pour garantir la qualité des moquettes et des dalles de moquettes tuftées et tissées ainsi que celle des gazons artificiels. L'objectif à long terme est de consolider la réputation de Desso comme fabricant leader dans ces trois segments.
- ✓ Nous engager à travailler en vue d'établir la norme industrielle dans notre branche, dans toutes nos activités

LES VALEURS DE LA MARQUE

LES FACTEURS DE NOTRE REUSSITE

Les normes sont faites pour être améliorées. Les normes rigoureuses auxquelles nous soumettons aujourd'hui nos activités contiennent les défis de demain. Nous sommes déterminés à offrir à nos clients les meilleurs produits, processus, applications et services possibles. Le succès de notre entreprise s'explique par cette volonté d'exceller. Nos quatre valeurs fondamentales sont la créativité, l'ambition, la flexibilité et la responsabilité.

CREATIVITE

Nous désirons repousser les limites du possible. Nous cherchons constamment à proposer de nouveaux produits et services perfectionnés, répondant encore mieux aux besoins de nos clients.

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

AMBITION

Desso est une entreprise qui se caractérise par la force de son ambition et de sa volonté. Notre stratégie ne se limite pas à structurer et renforcer nos marchés actuels, elle consiste aussi à développer et à étoffer notre gamme de produits. Nous visons les activités susceptibles d'accroître notre rentabilité et la stabilité de nos bénéficiaires.

FLEXIBILITE

La société Desso s'adapte facilement aux changements. Elle est en mesure de répondre rapidement et efficacement à des environnements commerciaux en perpétuelle mutation. Nous restons à l'écoute des marchés et de nos clients et mettons à profit notre savoir-faire et nos ressources pour prendre avec rapidité et efficacité les mesures qui s'imposent.

CRADLE TO CRADLE ET RESPONSABILITE

Desso a pris un ferme engagement à l'égard de ses responsabilités sociales et environnementales ; ce sont pour nous les conditions essentielles à la durabilité dans le monde des affaires.

Nous souhaitons avoir la réputation d'une entreprise sérieuse, fiable et saine. Nous voulons aussi être une « bonne entreprise citoyenne » dans nos relations avec notre personnel et avec les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités. L'entreprise gardera toujours à l'esprit son objectif : améliorer la qualité de vie des gens. Un impératif qui va de pair avec la protection - et lorsque c'est possible l'amélioration - de l'environnement.

L'expérience nous a appris qu'il faut se féliciter des changements. Dans un monde en mutation toujours plus rapide, nous continuerons à relever les nouveaux défis avec l'énergie qui caractérise notre entreprise depuis sa création, voici presque 80 ans. Nous avons fait du concept « Cradle to Cradle » une de nos valeurs fondamentales, et nous nous engageons donc à optimiser notre empreinte écologique positive, afin d'améliorer l'environnement qui nous entoure via nos produits et procédés.

LES VALEURS FONDAMENTALES DE DESSO

MAITRISE DE NOTRE DEVELOPPEMENT

Nous reconnaissons qu'il incombe à chacun de nous de répondre aux exigences du marché, d'améliorer nos systèmes et d'aider nos collègues à devenir plus performants. Nous agissons tous comme des propriétaires et avec ambition, nous ne sommes pas attentistes mais proposons au contraire des suggestions d'amélioration ou des solutions et approches. Nous suivons activement et mettons réellement en œuvre les améliorations ou changements souhaités. Nous osons prendre position et exprimer nos opinions. Nous considérons le patrimoine de l'entreprise comme le nôtre et agissons toujours dans l'intérêt du succès à long terme de l'entreprise.

BON SENS

Nous nous forgeons notre propre opinion de la meilleure approche/solution dans une situation donnée, sur base d'informations objectives. Nous n'acceptons pas systématiquement les pratiques/règles habituelles, mais nous formons notre propre avis et nous proposons l'approche ou la solution qui permet le mieux de résoudre le problème, à partir d'informations objectives. Nous remarquons et signalons les

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

contradictions et lacunes. Nous nous efforçons d'étudier les problèmes ou de trouver réponse aux questions.

AMBITION

Nous voulons la réussite de Desso et cherchons constamment à atteindre et à dépasser les résultats. Nous poursuivons nos objectifs avec ténacité et voulons fournir un travail de qualité. Nous tentons concrètement de faire les choses plus vite et mieux, en nous montrant plus efficaces et plus performants. Nous entamons de nouveaux projets avec entrain. Nous nous fixons les normes les plus rigoureuses – ambitieuses mais réalistes. Nous pesons soigneusement les coûts et les bénéfices, les avantages et les inconvénients des différentes décisions et visons les meilleurs résultats.

INTEGRITE

Nous essayons toujours de faire les choses bien, et pas simplement « moins mal ». Lorsque nous travaillons avec autrui, nous sommes fiables et coopératifs et agissons selon des normes et principes personnels, sociaux et d'éthique commerciale. Nous sommes ouverts et francs. Nous traitons les informations confidentielles avec soin et discrétion. Nous encourageons les autres membres de l'organisation à agir dans le respect de la responsabilité sociale de Desso. Nous consultons des bases de données et sommes intellectuellement honnêtes lorsque nous défendons des propositions, y compris quand il s'agit de reconnaître les risques.

LE RESPECT DE L'ETAT ET DES LOIS

GENERALITES

Desso ainsi que ses administrateurs, managers, responsables, collaborateurs, agents, conseillers et autres représentants doivent agir en conformité avec les lois applicables, les Valeurs, le Code de déontologie et les politiques de Desso. Si vous doutez de la légalité d'une activité envisagée, consultez le département Ressources humaines.

Dans les pages suivantes, nous récapitulons et décrivons un certain nombre d'obligations légales et de politiques particulièrement importantes pour notre entreprise et notre réputation.

SECURITE ET QUALITE DES PRODUITS

Desso a bâti sa réputation en fournissant des produits d'une qualité exceptionnelle. Pour continuer de satisfaire aux besoins de nos clients, nous devons impérativement rester axés sur la protection de la sécurité et de la qualité. Nos produits sont soumis à différentes lois sur la sécurité et la performance. Au minimum, nous respecterons ces lois et, dans certains cas, nous pouvons même fixer des normes plus sévères concernant la sécurité, la durabilité, l'entretien ou l'aspect des produits.

Notre souci de la sécurité des produits va de la conception et de la fabrication des produits à leur utilisation dans des immeubles commerciaux et résidentiels. Ceci couvre :

- ✓ L'utilisation de matières premières agréées
- ✓ La conception du produit
- ✓ Nos procédés de fabrication

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

- ✓ La sécurité de nos installations
- ✓ L'inflammabilité et la toxicité après la pose
- ✓ Les propriétés d'emploi du produit
- ✓ L'utilisation de matériaux recyclés et la capacité de recyclage si nous utilisons des matériaux agréés

Tous les produits, qu'ils soient fabriqués par nos soins ou qu'ils proviennent de tiers, doivent au minimum respecter les normes de sécurité et de qualité en vigueur, et être agréés par notre Service Qualité et par notre Responsable Sécurité. Chaque secteur d'activité doit connaître les normes des juridictions auxquelles les produits sont destinés. Il convient d'utiliser des matières premières (agréées), des procédés de fabrication, des contrôles de qualité ainsi que des moyens et procédures de contrôle aptes à assurer la conformité des produits aux normes en vigueur.

Tout problème concernant un produit doit être signalé au directeur de production compétent et, dans les cas graves présentant un risque pour la santé et la sécurité, au Chief Operations Officer & Human Resources. L'unité de production doit mettre en place des mesures rigoureuses pour protéger la santé et la sécurité, et préserver les intérêts de nos clients ainsi que notre réputation de qualité.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Notre politique environnementale reconnaît l'importance d'être attentifs :

- au choix et à la consommation d'énergie ;
- au choix, à l'utilisation et au stockage des matières premières ;
- à promouvoir la sécurité environnementale sur les lieux de travail et dans les communautés ;
- à renforcer l'impact positif ou – si c'est impossible – réduire les risques pour la planète, l'eau et l'atmosphère.

Desso s'engage à mettre en oeuvre une gestion environnementale dans ses relations avec ses clients, collaborateurs, communautés voisines et avec l'Etat, en honorant son engagement envers les générations futures.

Les infractions aux lois environnementales peuvent avoir des répercussions importantes pour Desso, pour nos communautés, et pour les communautés au sein desquelles nous vivons et travaillons. Desso et ses collaborateurs individuels risquent de devoir assumer le coût de nettoyage de la pollution, mais s'exposent aussi à de lourdes amendes. Toute violation des règlements de lutte contre la pollution et de traitement des déchets nous expose à des peines considérables, et les collaborateurs responsables risquent une amende ou une peine de prison.

- ✓ Vos activités doivent, au minimum, respecter toutes les lois et réglementations environnementales applicables, toutes les politiques et procédures de Desso, et les conditions fixées dans tous les permis environnementaux

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

- ✓ Il est strictement interdit d'éviter délibérément un contrôle ou un dispositif de surveillance environnemental, en violation des conditions fixées dans un permis ou un règlement
- ✓ Il est interdit d'inscrire des informations que l'on sait fausses sur un formulaire gouvernemental concernant l'environnement ou dans un rapport de surveillance, ou en réponse à une demande d'information d'un organisme gouvernemental. De même, il est interdit de trafiquer ou de diluer des échantillons, ou de fournir d'une autre manière des informations erronées sur des échantillonnages, et d'ignorer volontairement les conditions fixées dans des permis ou protocoles concernant la collecte, l'échantillonnage, la vérification, l'analyse ou l'enregistrement de données environnementales
- ✓ Si vous constatez qu'un collaborateur enfreint une loi, un règlement ou un permis environnemental, fournit des informations ou des données qui sont fausses, ou évite un contrôle ou un dispositif de surveillance environnemental, informez-en immédiatement votre responsable, le supérieur de votre responsable, le département Ressources humaines ou le responsable Durabilité

CONCURRENCE/ANTI-TRUST

Nous prônons une politique de concurrence vigoureuse mais juste, dans le respect des lois anti-trust et des règles de concurrence applicables. Bien qu'il soit difficile de résumer ces lois, elles nous interdisent en général de conclure avec nos concurrents des accords ou des ententes qui influencent les prix et les modalités de vente ou qui entravent exagérément la concurrence. Les lois anti-trust s'appliquent à de nombreux aspects du comportement commercial. Si vous vous demandez si telle ou telle action est acceptable, contactez le département Ressources humaines avant d'agir.

Les contrats avec les clients, fournisseurs, distributeurs ou détaillants doivent être soumis au Chief Financial Officer avant leur signature, ainsi que les ententes entraînant des différences de prix pour les clients concurrents.

La politique de Desso vise à un respect absolu, par tous les membres du personnel, des lois anti-trust, des règles de concurrence et des lois anti-monopole de tous les pays, États et localités dans lesquels ils exercent leurs activités au nom de Desso. Il incombe aux managers et aux superviseurs de s'assurer que les travailleurs connaissent et respectent cette politique. Les collaborateurs doivent impérativement comprendre et suivre cette politique, pour éviter que Desso ne voie son nom associé au moindre soupçon de violation d'une loi anti-trust.

Nous croyons en une concurrence loyale, car un marché libre et équitable est un marché bénéfique pour tous. La qualité de nos produits et services est notre seul outil de concurrence et nous n'essayons pas d'entraver ni de limiter le commerce.

EXACTITUDE DES DOCUMENTS PROFESSIONNELS

La production des documents professionnels de Desso est tributaire de la capacité à présenter des rapports fiables et précis à la direction, aux actionnaires, aux créanciers, aux organismes gouvernementaux et à d'autres parties. Par conséquent, tous les

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

documents officiels relatifs aux affaires de Desso doivent être exacts, transparents, sincères et complets, sans la moindre restriction ni réserve. Ceci implique une documentation factuelle et une évaluation éthique pour tous les documents professionnels.

Il est interdit de communiquer des informations privilégiées non publiques concernant Desso sans motif commercial légitime et sans autorisation valide de la direction.

POLITIQUES RELATIVES AU COMMERCE DE TITRES

Afin de préserver l'impartialité et l'intégrité des marchés financiers, nous n'utilisons pas les informations significatives, non publiques, obtenues dans le cadre de notre travail, pour faire le commerce de titres de Desso ou d'autres sociétés. Par « informations significatives », nous entendons toutes les informations qui seraient raisonnablement susceptibles d'être jugées importantes par un investisseur pour des décisions d'investissement. Citons par exemple les annonces d'acquisitions, de cessions, les lancements de nouveaux produits ou les informations financières.

SECURITE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Nous nous engageons à éliminer les risques sur le lieu de travail, à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sain et sûr, et à respecter toutes les lois et normes de sécurité et d'hygiène industrielles applicables. Nos collaborateurs sont tenus de respecter toutes ces lois et les politiques Desso afférentes. Ils sont également tenus de signaler comme il convient les mauvaises conditions d'hygiène ou de sécurité, les risques, les bris de matériel et de machines et les accidents.

CONFLITS D'INTERETS

Le conflit d'intérêts est lié au principe selon lequel un collaborateur doit toujours prendre des décisions professionnelles servant au mieux les intérêts de Desso. Il doit prendre ces décisions sans se laisser influencer par des considérations d'ordre personnel ou familial pouvant (consciemment ou inconsciemment) influencer son appréciation de ce qui est dans l'intérêt de Desso. Les situations de conflits d'intérêts pourraient comprendre, sans toutefois s'y limiter :

- ✓ Le fait d'exercer la fonction d'administrateur, de manager, de responsable, de collaborateur, de partenaire, de conseiller ou d'agent d'une société qui est - ou qui pourrait devenir - un fournisseur, un client, un concurrent ou un autre partenaire commercial de Desso
- ✓ Le fait de posséder des titres ou une autre participation dans une entreprise désignée ci-dessus, ou un autre investissement, comme le commerce de produits utilisés par Desso (sauf quand le titre ou la participation est accessible au public et n'influence pas l'objectivité, le rendement au travail ou la loyauté du collaborateur)
- ✓ Le fait de recevoir d'un vendeur ou d'une autre entreprise désignée ci-dessus une gratification, une indemnité spéciale, une réduction, un prêt à un taux spécial ou un autre avantage qui n'est pas accessible au public est une violation de la politique
- ✓ Tout autre intérêt personnel important, direct ou indirect, dans une transaction impliquant Desso
- ✓ La divulgation ou l'utilisation personnelle d'informations confidentielles ou exclusives de Desso

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

- ✓ Le fait de s'approprier une opportunité commerciale potentiellement intéressante pour Desso, sans laisser à Desso l'occasion de saisir cette opportunité

LE RESPECT SUR LE MARCHÉ

PAIEMENTS IRREGULIERS

Aucun collaborateur, agent ou conseiller n'a le droit d'offrir, de donner, de solliciter, de recevoir ni d'encourager, directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit, des pots-de-vin, des rabais illégaux, et des gratifications ou des pourcentages indus. La corruption commerciale est illégale et passible de sanctions pénales dans de nombreux pays. Il est interdit d'utiliser des fonds et ressources personnels à des fins illicites. Toutes les recettes et dépenses doivent être fidèlement rapportées dans nos livres et documents. Desso pratique une concurrence loyale, basée sur la qualité de ses produits et services.

DES RELATIONS SAINES AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

Le succès de Desso s'explique par sa capacité à bâtir avec ses clients et fournisseurs des relations productives fondées sur l'intégrité, sur un comportement éthique et sur une confiance mutuelle. Desso reconnaît que les clients ont des besoins et attentes individuels, qui sont autant d'opportunités uniques de réussite mutuelle. Les relations qu'entretient Desso avec ses fournisseurs dans le monde entier s'appuient sur des valeurs fondamentales : honnêteté, loyauté, respect mutuel et non-discrimination. Desso propose divers services de soutien aux fournisseurs, dans l'intérêt de chacun et en vue de construire des relations saines et durables.

RELATIONS PUBLIQUES

La communication d'informations claires et exactes aux médias et au grand public préserve l'intégrité de nos relations avec le public. Desso y attache tellement d'importance qu'il a désigné un « responsable Communications » au sein de l'entreprise, chargé de communiquer les informations sur les produits et la position de Desso sur diverses questions.

VIE PRIVEE DU CONSOMMATEUR

Desso souhaite établir un climat de connaissance, de sécurité et de confiance qui incite les consommateurs à échanger des informations avec l'entreprise. Cet environnement nous permet de mieux comprendre et satisfaire leurs besoins, tout en reflétant la manière dont nous gérons leurs données.

Desso s'engage à préserver le caractère confidentiel des informations personnelles. Nous nous efforçons de traiter les informations qu'une personne a confiées à Desso comme elle le ferait elle-même. Nous informons les gens de l'utilisation et du traitement des données qu'ils nous fournissent. Les consommateurs sont avertis des informations que nous collectons, de l'usage que nous en faisons, et des choix qu'ils ont concernant d'autres utilisations éventuelles.

LE PRINCIPE « CRADLE TO CRADLE » CHEZ DESSO

Tout ce que nous faisons a des répercussions sur les grandes questions auxquelles nous sommes confrontés dans notre société. Chez Desso, nous sommes conscients de l'impact environnemental du changement climatique et de la consommation excessive de précieuses ressources. Nous savons que nous pouvons apporter un changement en collaborant et en dialoguant avec nos voisins et avec la société en général ; voilà pourquoi nous concentrons nos efforts dans ces domaines. Toutefois, nous ne pourrions pas réussir tout seuls. Nos objectifs de durabilité doivent être partagés par nos collaborateurs, nos fournisseurs, nos voisins, nos clients et tous ceux qui entrent directement en jeu dans nos activités.

Desso s'engage :

- à fournir des produits supérieurs en termes de qualité, de durabilité, de sécurité et de design grâce à une innovation permanente
- à concevoir des moquettes intérieures *high tech* offrant une meilleure capacité de recyclage
- à utiliser si possible des énergies 100 % renouvelables
- à agir durablement, par une démarche d'amélioration continue, pour satisfaire aux normes les plus rigoureuses, en cherchant à perfectionner tous les aspects de ses activités
- à faire les choses bien, et pas seulement « moins mal » afin d'optimiser son empreinte positive et l'impact environnemental positif de ses produits et procédés de fabrication, en définissant des buts et des objectifs clairs
- à appliquer chaque fois que c'est possible la philosophie « Cradle to Cradle »
- à créer une communauté internationale autour du concept « Cradle to Cradle » et de la qualité « Cradle to Cradle » des matières premières
- à mesurer l'évolution des objectifs « Triple Top Line » [des produits qui augmentent le bien-être à la fois sur le plan environnemental, culturel et économique] via des indicateurs clés de performance dérivés de GRI (Global Reporting Initiative)
- à mesurer l'impact environnemental via des analyses du cycle de vie (ACV)
- à maintenir une approche proactive pour aller au-delà des lois et réglementations, et à agir en conséquence
- à protéger l'environnement et la sécurité dans les opérations avec nos clients, collaborateurs, entrepreneurs, visiteurs, communautés voisines ainsi qu'avec l'Etat, au profit des générations futures
- à fabriquer, dans un environnement sûr et sain, des produits suscitant la fierté des travailleurs
- à promouvoir une communication ouverte au sein de l'organisation, pour que chacun se sente responsable et s'efforce d'atteindre les objectifs communs
- à investir dans les unités de production pour garantir la santé et la sécurité du personnel, la protection de l'environnement, mais aussi la qualité des moquettes tuftées et tissées, des dalles de moquette tuftée et non tissée, ainsi que des gazons artificiels, pour consolider la réputation de Desso en tant que producteur leader dans tous les segments
- à assumer ses responsabilités tout au long de la chaîne d'approvisionnement ; Desso considère l'ancienne moquette comme « intrant », son objectif final étant

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

- de fabriquer des moquettes composées à 100 % de matériaux de post-consommation
- à prendre en compte les aspects « santé » et « sécurité » dans toutes ses décisions et activités. Tous les accidents et blessures peuvent être évités
- à être prêt à faire face aux urgences et à réagir rapidement pour protéger les personnes et l'environnement
- à assurer la formation de tous ses collaborateurs en vue de leur participation à tous les aspects liés au C2C, à la qualité, à l'environnement, à la santé et à la sécurité

Pour tenir ces engagements, nous améliorons constamment nos performances, en appliquant le cycle PDCA (Planifier – Déployer – Contrôler – Agir) et en améliorant l'efficacité des systèmes de gestion de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, allant au-delà des normes ISO 9001, AS/EN 9100, MED, ISO 14001, et sur la philosophie C2C.

Les systèmes de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement reposent sur des évaluations des risques et font l'objet d'un suivi régulier.

CLIMAT

Nous calculerons constamment l'empreinte carbone de nos produits par des techniques de pointe. Nous tenterons toujours de maximiser notre empreinte positive en ayant recours aux énergies renouvelables et en améliorant le transport.

RESPONSABILITE SOCIALE

Nous voulons que nos activités aient un effet positif sur toutes les personnes concernées, notamment nos clients, nos collaborateurs et nos fournisseurs. Nous souhaitons que notre réputation soit celle d'un partenaire commercial honnête et engagé au niveau de l'éthique, d'un employeur apprécié et d'un voisin responsable. Notre politique d'entreprise intègre un processus d'amélioration permanente.

En tant qu'entreprise ayant adopté les Principes mondiaux de Sullivan, nous nous engageons à respecter la loi, et en tant que membre responsable de la société, nous appliquerons ces principes avec intégrité en accord avec le rôle légitime de l'entreprise. Nous nous engageons à créer et à mettre en place des politiques d'entreprise, des procédures, des structures de formation et de déclaration internes pour garantir le respect de ces principes à tous les niveaux de l'organisation. Nous pensons que l'application de ces principes produira une plus grande tolérance et une meilleure compréhension parmi les gens, et encouragera une culture de la paix. Par conséquent, nous :

- Exprimerons notre soutien des droits universels de l'homme, en particulier ceux de nos collaborateurs, des communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités et des parties avec lesquelles nous travaillons.
- Favoriserons l'égalité des chances de notre personnel à tous les niveaux de l'entreprise, sans égards à leur couleur de peau, leur race, leur sexe, leur âge, leur appartenance ethnique ou leurs croyances religieuses, et nous ne ferons pas subir à notre personnel des traitements inacceptables comme l'exploitation des enfants, les

Les Valeurs et le Code de déontologie de Desso

châtiments corporels, l'exploitation des femmes, l'asservissement involontaire ou toute autre forme d'abus.

- Respecterons la liberté d'association de nos collaborateurs.
- Rémunererons nos collaborateurs pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels et leur donnerons l'occasion d'améliorer leurs compétences et aptitudes afin d'élargir leurs opportunités sociales et économiques.
- Offrirons un lieu de travail sûr et sain ; protégerons la santé humaine et l'environnement ; et favoriserons le développement durable.
- Encouragerons la concurrence loyale, y compris le respect des droits intellectuels et autres droits de propriété industrielle, et nous ne proposerons, ne verserons et n'accepterons pas de pots-de-vin.
- Travaillerons avec les pouvoirs publics et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités en vue d'améliorer la qualité de vie de ces communautés - leur bien-être éducatif, culturel, économique et social – et nous nous efforcerons d'offrir des formations et des opportunités aux travailleurs provenant de milieux défavorisés.
- Encouragerons la mise en pratique de ces principes par les personnes avec qui nous faisons affaire.

Nous ferons preuve de transparence dans la mise en œuvre de ces Principes et nous fournirons des informations démontrant publiquement notre engagement envers ces principes.

Respect sur le lieu de travail

Notre culture d'entreprise unique s'est développée au fil des ans grâce au précieux héritage de plusieurs sociétés, à l'innovation, au souci de durabilité, à un processus d'amélioration continue et à notre passion de la sécurité. Nos valeurs fondamentales s'expriment dans la manière dont nous travaillons, une approche fondée sur le bon sens, l'intégrité, l'ambition et l'intéressement.

Nous recherchons le respect à tous les niveaux de notre organisation. Nous traitons nos clients avec respect et courtoisie et nous nous attendons à ce qu'ils fassent de même avec nous. Nous ne perdons jamais de vue que les actions des uns ont des conséquences pour les autres ; nous abordons les problèmes d'une manière qui ne porte aucunement atteinte à la dignité.

Chez Desso, nous savons quelle force possèdent des personnes d'expériences et d'horizons différents réunies autour d'un objectif commun. Nous célébrons la diversité et condamnons par conséquent toute forme de discrimination, harcèlement ou intimidation fondés sur la race, la couleur de peau, la religion, le sexe, l'âge, la nationalité d'origine, l'orientation sexuelle ou le handicap. Nous encourageons les membres de notre personnel à soumettre toute question ou préoccupation dans ce domaine à leur direction. Toute violation de cette politique entraînera des mesures disciplinaires sévères, pouvant aller jusqu'au licenciement.